

Serge Paugam : "Le conflit est une des formes de socialisation les plus actives"

Dans son dernier livre, « L'attachement social » (Seuil), le sociologue Serge Paugam passe en revue les différentes formes d'attachements qui lient les êtres humains entre eux et les font tenir ensemble. Explications.

Marianne : Votre dernier livre porte sur la solidarité. Pourriez-vous définir simplement ce dernier terme ?

Serge Paugam : La notion de solidarité est polysémique. Elle désigne tout à la fois notre système protection sociale, la force qui émane du mouvement associatif, les relations familiales ou amicales, et parfois même l'organisation collective du monde du travail. Elle exprime également une vertu individuelle ou collective et s'inscrit aussi bien dans les doctrines religieuses ou laïques que dans les programmes politiques.

Cela ne rend-il pas difficile son maniement, du moins en sociologie ?

C'est la raison pour laquelle je propose de partir des différents types de liens sociaux : le lien de filiation au sens des relations entre parents et enfants ; le lien de participation élective, au sens des relations affinitaires entre conjoints, amis, pairs, membres d'associations volontaires ; le lien de participation organique, au sens des relations complémentaires dans le monde du travail ; et le lien de citoyenneté au sens des relations entre membres de la même communauté politique.

« Ces ménages souffrent d'un déficit du lien de participation organique et du lien de citoyenneté. »

Je définis l'attachement social comme le processus d'entrecroisement de ces différents types de liens sociaux. Celui-ci se forme en chaque individu pour en faire un être social.

Vous êtes connu pour être un sociologue important de la pauvreté. L'insécurité prédomine dans les quartiers pauvres. Est-ce une fatalité ?

Les quartiers pauvres d'aujourd'hui sont des grands ensembles d'habitat social socialement disqualifiés dans lesquels se concentrent des ménages confrontés de façon récurrente au chômage ou à la précarité professionnelle et, le plus souvent, à des difficultés financières. Il s'agit aussi, pour beaucoup d'entre eux, de ménages issus de l'immigration fortement discriminés dans la société française et qui peinent à y trouver la place qui devrait leur revenir. Autrement dit, ces ménages souffrent d'un déficit du lien de participation organique et du lien de citoyenneté, autrement dit des deux types de liens qui fondent notre modèle social.

À LIRE AUSSI : À Nantes, "l'insécurité" n'est pas qu'un sentiment

L'insécurité qui règne dans ces quartiers est avant tout le reflet de cette réalité.

C'est une fatalité que si l'on renonce collectivement à y apporter des solutions politiques et que l'on cherche à entretenir ce processus de disqualification sociale en laissant se creuser les inégalités.

Votre démarche dans ce livre est explicitement comparatiste. Quel pays selon vous fait preuve d'un maximum de solidarité ?

Aucun des 34 pays pris en compte dans la comparaison ne peut se targuer d'exceller dans tous les domaines. Il existe toujours un type de lien qui apparaît prééminent, ce qui permet de distinguer plusieurs régimes d'attachement social. Cela dit, les pays nordiques, dans lesquels le lien de citoyenneté est dominant, sont ceux qui parviennent à obtenir des scores élevés pour au moins deux autres types, le lien de participation élective et le lien de participation organique. Autrement dit, dans ce type de régime que j'appelle « universaliste », il existe un réel entrecroisement de trois types de liens sur les quatre, ce qui n'est pas le cas de la France.

Vous insistez sur les ambivalences des Français vis-à-vis de l'État-providence. D'où vient ce tropisme ?

La France est proche du régime d'attachement que j'appelle « organiciste » qui consacre la force et la complémentarité des groupes professionnels. Les Français sont attachés à leur modèle social qui permet notamment la couverture quasi-complète des emplois par des conventions collectives. Ce modèle découle évidemment des luttes sociales, mais aussi de l'intervention de l'État qui a vu l'intérêt de pouvoir contrôler les grands groupes professionnels, ne fût-ce que pour permettre la croissance et le développement économique.

« La hiérarchisation des statuts sociaux est une autre caractéristique de notre modèle social. »

Cette forte puissance régulatrice de l'État-providence est perçue à la fois comme un facteur de protection, d'où une forte attente à son égard, mais aussi comme un risque de toute puissance et d'écrasement des corps intermédiaires, lesquels tiennent à exprimer leur vigilance et leur opposition lorsqu'ils se sentent peu écoutés.

Vous n'êtes pas tendre avec l'administration. Direz-vous que nous sommes victimes d'un « trop d'État » ?

Dans la période actuelle, nous avons besoin d'un État fort qui assure la sécurité des citoyens, qui garantit des services publics de qualité et qui lutte fermement contre les inégalités et la pauvreté. Mais je souligne en même temps le poids historique du centralisme et de la bureaucratie qui s'avère souvent un obstacle pour organiser des débats ouverts sur les grandes orientations des politiques publiques.

À LIRE AUSSI : "Les Liens artificiels", de Nathan Devers : quand la littérature s'empare des Metavers

Vous semblez dire que la hiérarchisation des statuts sociaux est en France un frein pour promouvoir une réforme des retraites ?

La hiérarchisation des statuts sociaux est une autre caractéristique de notre modèle social. Elle est, elle aussi, la traduction de l'intervention de l'État dans la régulation d'ensemble des groupes professionnels. Les Français se réfèrent sans cesse à cette hiérarchie pour se distinguer les uns des autres et revendiquer, le cas échéant, une amélioration de leur condition statutaire en faisant pression sur l'État.

« Le conflit est l'une des formes de socialisation les plus actives. »

Mais dans le cadre des manifestations actuelles contre la réforme des retraites, je suis frappé par la convergence des revendications et le sentiment très partagé que le projet est injuste. J'y vois l'expression d'une forte solidarité à l'égard des salariés qui ont commencé à travailler très tôt et qui exercent des emplois pénibles et peu valorisés.

Vous consacrez de nombreuses pages au mouvement des gilets jaunes. Vous avez été surpris par ce mouvement ?

Oui, bien sûr, comme la plupart de mes collègues. Il a été l'occasion pour moi de vérifier empiriquement l'importance des liens qui se constituent au cœur des luttes sociales. Une banderole déployée sur les Champs-Élysées indiquait : « On a retrouvé la fraternité, on vient récupérer la liberté et l'égalité. » N'est-ce pas la confirmation que le conflit est l'une des formes de socialisation les plus actives ? Autrement dit, une occasion de renforcer l'attachement social !

* Serge Paugam, L'attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine , Seuil, 628 p., 27 €.



https://resize.marianne.net/r/1540,924/img/var/LQ12009989C/663108/SI-PA_00896532_000012.jpg

"Les Français sont attachés à leur modèle social qui permet notamment la couverture quasi-complète des emplois par des conventions collectives. Ce modèle découle évidemment des luttes sociales, mais aussi de l'intervention de l'État qui a vu l'intérêt de pouvoir contrôler les grands groupes professionnels, ne fût-ce que pour permettre la croissance et le développement économique."
FRED SCHEIBER/SIPA

par Philippe Petit

